

Synode général 1996

Vœu n°2

Le Synode général de l'Eglise Evangélique Luthérienne de France, réunie à l'Eglise Evangélique Allemande – 25 , rue Blanche à Paris – les 8 et 9 juin 1996, convaincu que la SCOD (Société Coopérative Œcuménique de Développement) représente une forme de partage, de lutte contre les injustices et les exclusions, invite l'ensemble des membres de l'Eglise, des paroisses, institutions, œuvres et mouvements des inspections de Montbéliard et de Paris à s'engager dans la SCOD par l'achat d'une ou de plusieurs parts sociales.

La SCOD est une banque de développement créée en 1975 par le Conseil œcuménique des Eglises. Elle propose des prêts à des taux raisonnables à des acteur du développement économique et social dans le monde entier.

Le capital de la SCOD est constitué par des souscriptions, en particulier des Eglises, paroisses, institutions, œuvres et mouvements. Les souscripteurs effectuent un placement financier rémunéré.